

Plan local d'urbanisme de Sceaux
Atelier n°2 – 17 janvier 2009
Développement urbain – développement durable

Synthèse des contributions de l'atelier n°2

- Comment intégrer les nouveaux enjeux et objectifs, issus du Grenelle de l'environnement, en matière d'économie d'énergies dans un tissu urbain d'une réelle valeur patrimoniale ?
- Peut-on densifier les quartiers pavillonnaires qui affichent aujourd'hui une certaine qualité urbaine et des paysages de valeur patrimoniale ?
- Est-il vraiment nécessaire de construire de nouveaux logements à Sceaux, les objectifs affichés du SDRIF ne peuvent-ils pas être reportés sur la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre ?
- Si Sceaux doit accueillir de nouveaux logements sociaux pour contribuer aux efforts de solidarité exigés par l'état, ces logements doivent être distribués sur tout le territoire pour éviter la création de ghettos.
- Peut-on envisager de densifier l'habitat au coup par coup sur les parcelles isolées sans prendre le risque d'engager une mutation profonde du tissu urbain de Sceaux ?
- Que prévoit le SDRIF pour les transports en commun ?
- Est-il vraiment nécessaire de construire plus ?

N'hésitez pas à poursuivre le débat et la réflexion via le forum.